

FLASH Europe

■ ■ ■
N° 121
MARS 2023



Lettre d'information de la MISSION EUROPE

Publication du Mag'AGIN en français



N'hésitez pas à consulter
le Mag'AGIN : <https://www.ageindependently.eu/publications>

Dans le cadre du projet Age in, les partenaires ont mis en œuvre une stratégie pour réduire l'isolement des séniors et ont expérimenté divers projets pour améliorer leur qualité de vie. Ils ont notamment proposé des solutions pour améliorer leur santé, leur mobilité et leur accès au numérique. Toutes ces expériences ont été compilées par notre partenaire OCMW de Brugge dans un document intitulé le mag'Agin. Ce document qui vient d'être traduit en français, est disponible depuis le site internet du projet.



Résultats du 1^{er} appel à projets INTERREG MER DU NORD

Le programme Interreg Mer du Nord a publié ses résultats du 1^{er} appel à projets : 17 projets validés dont 3 projets PETITE ECHELLE (Voir définition au verso).

Les Hauts-de-France sont présents dans 7 projets parmi lesquels 3 collectivités : Ville de Lille, Ville de Saint-Quentin et Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Le 3^{ème} appel à projet s'ouvrira du 17 avril au 30 juin : <https://www.interregnorthsea.eu>



SOMMAIRE

- Publication du Mag'AGIN en français
- Résultat du 1^{er} appel à projet INTERREG MER DU NORD
- Événement final du projet CO-ADAPT
- Appel à projet «petite échelle»
- Point d'information national PIN VILLE

Evènement final du projet **CO-ADAPT** organisé par le SYMSAGEB sur le territoire boulonnais



Du 6 au 9 mars, le SYMSAGEB (SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais) a accueilli une trentaine de partenaires anglais, belges et néerlandais dans le cadre du projet européen Co-Adapt visant à l'adaptation au changement climatique par des solutions fondées sur la Nature et la cocréation.



Pour s'adapter face aux effets du changement climatique, les solutions fondées sur la nature ont l'intérêt de regrouper de nombreux co-bénéfices : lutte contre les inondations, lutte contre les sécheresses, préservation de la biodiversité, stockage du carbone, création d'espaces récréatifs, diminution de la dépendance aux énergies fossiles, limitation de l'érosion des sols, amélioration de la qualité de l'eau, etc.

Afin de favoriser la prise en compte des avis des acteurs locaux, ce projet a développé et utilisé des outils de cocréation pour faciliter la participation des riverains et associations locales.

Ce projet financé à 60% par des fonds européens dans le cadre du programme interreg2mers, a permis notamment la renaturation d'un fossé à Carly au niveau de l'impasse des Communes et la réalisation de fascines à Baincthun. Le SYMSAGEB a ainsi organisé deux journées de visites de sites et une conférence de clôture pour mettre en avant les travaux de ce partenariat.



Appel à projets «**PETITE ECHELLE**»



Cet appel à projets « petite échelle » se clôture le 12 juillet.

Les mêmes thématiques que pour les projets classiques sont proposées:

- Climat et environnement
- Transition énergétique
- Economie circulaire
- Innovation technique
- Société inclusive: accès à l'emploi, santé, culture et tourisme durable.

Les caractéristiques spécifiques aux projets « petite échelle » sont :

- durée limitée à 18 mois,
- coût total entre 200 et 800 K€,
- 1 seul module de travail,
- simplification budgétaire : frais de personnel + 40% des frais de personnel sans justificatif pour couvrir tous les autres frais.

Sélection en un seul dépôt de dossier de candidature (une seule étape au lieu de deux étapes pour les projets classiques).

Point d'Information Nationale Ville «**PIN Ville**»

La question urbaine est abordée dans différents programmes européens. Au niveau national, un Point d'Information National « ville » (PIN ville) a été mis en place depuis la précédente programmation, dans le but notamment d'informer de manière synthétique sur les opportunités de financement européens.

Pour plus d'information :

Vous pouvez consulter le site du PIN ville, et également vous inscrire à la newsletter qu'il propose à l'adresse suivante : <https://www.pinville.fr/a-propos>